

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE CISION – Montréal et hebdomas régionaux

Congestion à prévoir : circulation à contresens sur l'autoroute 20, entre Belœil et Mont-Saint-Hilaire, du 4 au 7 septembre

Longueuil, le 31 août 2026. – Le ministère des Transports et de la Mobilité durable informe la population qu'une circulation à contresens sera instaurée, sur l'autoroute 20, entre Belœil et Mont-Saint-Hilaire, pendant la fin de semaine du 4 au 7 septembre. Plusieurs bretelles de l'autoroute 20, en direction est, seront fermées par défaut. Ces entraves sont requises afin de réparer la chaussée de béton avant d'asphalter l'autoroute.

Entraves et gestion de la circulation

De vendredi, 22 h, à lundi, 5 h

- Circulation à contresens sur l'autoroute 20, entre la bretelle de sortie n° 109 (Belœil, rue Saint-Jean-Baptiste), à Belœil, et l'entrée menant de la rue Brunet à l'autoroute 20, en direction est, à Mont-Saint-Hilaire.
 - Une voie de circulation sera disponible dans chaque direction.
- Fermeture par défaut des bretelles suivantes :
 - Entrée menant de la rue Saint-Jean-Baptiste à l'autoroute 20, en direction est;
 - Sortie n° 112 (Belœil, rue Richelieu, Saint-Marc-sur-Richelieu);
 - Entrée menant de la rue Serge-Pepin à l'autoroute 20, en direction est;
 - Sortie n° 113 (Mont-Saint-Hilaire, chemin des Patriotes, Saint-Charles-sur-Richelieu).

Le Ministère recommande aux usagers de la route qui devront circuler dans le secteur de prévoir plus de temps pour se rendre à leur destination.

Les travaux pourraient être reportés, prolongés ou annulés en raison de conditions météorologiques défavorables ou de contraintes opérationnelles. Ainsi, il est recommandé, avant de prendre la route, de consulter [Québec 511](#), un outil pratique pour planifier adéquatement ses déplacements, et de télécharger l'[application mobile Québec 511](#) pour activer les notifications.

Pour la sécurité des usagers de la route et celle des travailleuses et travailleurs, le respect de la signalisation en place est essentiel.

S'inscrire à la liste d'envoi

Il est possible de recevoir des informations pertinentes au sujet du projet d'aménagement d'une voie réservée sur l'autoroute 20, en direction est, entre Sainte-Julie et Belœil, en s'inscrivant à cette liste d'envoi : bit.ly/3KK47QX.

Lien connexe

[Aménagement d'une voie réservée sur l'autoroute 20 est entre Sainte-Julie et Belœil](#)

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable sur les médias sociaux :

[Facebook](#)

[X](#)

[Instagram](#)

[LinkedIn](#)

– 30 –

Pour information :

Relations avec les médias
Direction générale des communications
Ministère des Transports et de la Mobilité durable
Tél. : Québec : 418 644-4444
Montréal : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724
medias@transports.gouv.qc.ca